

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Sinesto B

**Type(s) de produit**

TP08: Produits de protection du bois

**Numéro d'autorisation:** FR-2024-0028

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0031925-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	SINESTO B
---------------------------------	-----------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
	Adresse	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 Wolman Registrierung WR 76547 Sinzheim Allemagne
Numéro de l'autorisation		FR-2024-0028
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0031925-0000
Date de l'autorisation		31/05/2024
Date d'expiration de l'autorisation		08/12/2028

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Wolman Wood and Fire Protection GmbH
Adresse du fabricant	Dr.-Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Wolman Wood and Fire Protection GmbH site 1 Dr.- Wolman-Strasse 31-33 76547 Sinzheim Allemagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Chlorure de cocoalkyltriméthylammonium (ATMAC/ TMAC)
Nom du fabricant	Nouryon Surface Chemistry A
Adresse du fabricant	Stenunge Alle 3 SE 444 85 Stenungsund Suède
Emplacement des sites de fabrication	Nouryon Surface Chemistry AB site 1 Stockviksverken 85013 Sundsvall Suède

Substance active	Chlorure de cocoalkyltriméthylammonium (ATMAC/ TMAC)
Nom du fabricant	You Solution Germany GmbH
Adresse du fabricant	Nattermannallee 1 50829 Cologne Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	YOU Solutions Germany GmbH site 1 - 84508 Burgkirchen Allemagne

Substance active	Tétraborate de disodium
Nom du fabricant	Rio Tinto Iron & Titanium GmbH
Adresse du fabricant	Alfred-Herrhausen-Allee 3-5 65760 Eschborn Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	US Borax Inc US Borax Inc, 14486 Borax Road CA 93516-2000 Boron États-Unis d'Amérique

---

Eti maden isletmeleri g.m. Eti maden isletmeleri g.m.;  
Bandirma bor ve asit fab. Islt. Müdürlüğü 10200  
Bandirma/Balikesir Turquie

Eti maden isletmeleri g.m. Eti maden isletmeleri g.m.;  
Emet kolemanit Islt. Müdürlüğü 43700 Emet/Kütahya  
Turquie

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlorure de cocoalkyltriméthylammonium (ATMAC/ TMAC)		substance active	61789-18-2	263-038-9	14
Tétraborate de disodium	Disodium tetraborate pentahydrate	substance active	12179-04-3	215-540-4	3,97
hydroxyde de sodium	Sodium hydroxyde	Substance non active	1310-73-2	215-185-5	0,8
2-éthylhexanoate de sodium	Sodium-2-Ethylhexanoate	Substance non active	19766-89-3	243-283-8	26

### 2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p> <p>H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P260: Ne pas respirer les poussières.</p> <p>P260: Ne pas respirer les brouillards.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p>

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette).

P330: Rincer la bouche.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation approprié pour les déchets dangereux..

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Usage # 1 - Traitement superficiel – Trempage automatisé**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Champignons responsables de décoloration Nom commun: autre: Champignons responsables du bleuissement du bois Nom commun: autre: moisissures
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Traitement préventif temporaire de sciages frais et des palettes en bois
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: - Trempage superficiel automatisé Description détaillée:
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 5 à 12 g de produit / m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 5 - 8% m/m  Nombre et fréquence des applications: un traitement unique
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Cuve de 600 L et 1000 L (PEHD), bouchon à vis (PEHD) Fût de 30 L (PEHD), bouchon à vis (PEHD)

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit doit être dilué dans l'eau avant application entre 5 à 8 % maximum m/m.
- Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion, vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct.
- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de type 6 *a minima* comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter une protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

---

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Usage # 2 – Traitement superficiel – Tunnel de pulvérisation**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: autre: Champignons responsables de décoloration Nom commun: autre: Champignons responsables du bleuissement du bois Nom commun: autre: moisissures
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Traitement préventif temporaire de sciages frais et des palettes en bois
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application par pulvérisation (tunnel de pulvérisation)  Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 5 à 12 g de produit / m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 5 - 20% w/w  Nombre et fréquence des applications: un traitement unique



Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Cuve de 600 L et 1000 L (PEHD), bouchon à vis (PEHD) Fût de 30 L (PEHD), bouchon à vis (PEHD)

#### **4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Il est recommandé de pulvériser 50 à 100 ml de produit dilué par m<sup>2</sup> de bois.
- Le produit doit être dilué dans l'eau avant application entre 5 à 20 % maximum m/m.
- Le produit ne peut être utilisé qu'avec des tunnels de pulvérisation comportant un transport automatisé du bois fraîchement traité avec un empilement automatisé ou dans un séchoir afin d'éviter tout contact manuel avec le bois fraîchement traité.
- Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de type 6 *a minima* comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une protection oculaire lors de la manipulation du produit.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

#### **4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

#### **4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

#### **4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- La quantité nécessaire de produit dépend de la durée de protection requise, l'essence de bois et des conditions locales. L'utilisateur devra déterminer la dose d'application nécessaire en fonction de son utilisation en respectant la gamme de doses autorisées. Si nécessaire, consulter le fabricant du produit.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.
- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Le bois doit être sec avant d'effectuer toute manipulation ultérieure (par exemple, déchargement, repositionnement)
- Porter des gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du bois traité.
- Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des animaux de rente, de l'eau potable ou des boissons destinées à la consommation (humaine ou animale)

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'EXPOSITION PROUVEE OU SUSPECTEE: Consulter un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

**5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation : 24 mois

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

-